

Image not found or type unknown



restitution de la caution au locataire

Par **ghaih**, le **05/03/2020** à **22:34**

La propriétaire refuse de me rendre la caution au prétexte qu'elle a dû remettre en état. Alors que l'état des lieux de sortie, rédigé par elle-même, est noté "RAS". J'ai loué cette villa durant 4 ans. Nous sommes au cinquième mois après la restitution des clefs.

Que puis-je faire pour contraindre la propriétaire de me restituer la caution ?

Bien sincèrement

Guy Duchamp